

TAUX D'INJECTION DE SAUMURE



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- eau
- 1 chronomètre
- 1 contenant gradué d'environ 4 L
- 1 boyau auquel 2 buses sont ajoutées¹



DESCRIPTION

La vérification du taux d'injection de saumure dans les matériaux est une procédure simple visant à déterminer si le bon taux d'humidification est appliqué.

La mise en application de la procédure de vérification du calibrage du régulateur d'épandage électronique pour la partie « injection de saumure » doit être réalisée en présence de deux personnes :

- Un conducteur, qui sera dans le camion;
- Un technicien, qui prendra la mesure à l'extérieur du camion.

EMPLACEMENT

La vérification du taux d'injection doit être réalisée sur une surface plane. La procédure peut être effectuée dans le garage.

FRÉQUENCE DE VÉRIFICATION

- En début de saison, lors de la réception du camion avec les équipements calibrés².
- À la mi-saison².
- Lorsqu'il y a un doute sur la précision du régulateur ou à la suite d'un bris.

1. Cet équipement doit être fabriqué en centre de services. Une extrémité du boyau est ouverte et munie d'un collier de serrage et le boyau se termine par l'une des deux buses. La longueur du boyau doit être suffisante pour que le conducteur puisse voir le technicien tenant le boyau (figure 3).
2. La vérification peut être réalisée au même moment que la vérification du régulateur d'épandage.

PROCÉDURE

PRÉPARATION



Figure 1

1. Avec de l'eau, remplir au minimum le tiers des réservoirs de saumure du camion.
2. Relier le boyau muni des deux buses à la sortie de la pompe (figure 1).
3. Arrêter le fonctionnement du tourniquet se situant à la sortie de la chute des matériaux.
4. Laisser le moteur tourner pendant au moins 15 minutes avant de procéder aux essais afin de permettre à l'huile du système hydraulique d'être à un niveau suffisant et à une température adéquate.
5. Régler le régulateur :
 - a. Simuler la vitesse à 40 km/h (cela est expliqué dans le manuel d'utilisation du régulateur d'épandage électronique);
 - b. Choisir le matériau testé. Dans le cas présent, il s'agit du sel.
6. Appuyer sur l'accélérateur afin que la vitesse de révolution du moteur soit d'au moins 1500 tours par minute durant toute la durée de l'essai.
7. Placer le contenant gradué à la sortie des buses afin de récolter l'eau (figure 2).
8. Faire une vidange du système d'épandage : mettre le système en marche, remplir le contenant avec environ 1 à 2 litres d'eau et arrêter le système. Vider le contenant.



Figure 2

ESSAI

9. Selon le tableau 1 :
 - a. Sur le régulateur, choisir le taux d'épandage à tester;
 - b. Déterminer le temps d'injection du liquide en fonction du taux de pose qui sera vérifié.

Tableau 1 – Temps d'injection du liquide en fonction du taux de pose qui sera vérifié

Taux de pose du sel	Temps d'écoulement pour la cible de 2 L	
	Régulateur paramétré à un taux de 35 L/t (ex. : Dickey-John ou Bosch)	Régulateur paramétré à un taux de 5% (ex. : Ecobite ou Chlorobite)
80 kg/km	64 s	58 s
130 kg/km	40 s	36 s
180 kg/km	29 s	26 s



Figure 3

10. Mettre le système d'épandage en marche et démarrer le chronomètre.
11. Recueillir l'eau dans le contenant (figure 3).
12. Lorsque le temps inscrit au tableau 1 est écoulé, arrêter le système d'épandage.

MESURE

13. Mesurer la quantité d'eau recueillie.
14. Si la mesure se situe entre 1,9 L et 2,1 L (5% d'erreur) (figure 4), le régulateur est bien calibré.
15. Refaire les étapes 9 à 12 pour les deux autres taux d'épandage.

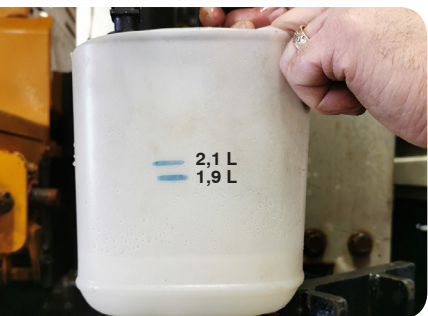


Figure 4

Si, pour l'un des taux testés, la mesure n'est pas comprise entre 1,9 L et 2,1 L, le régulateur d'épandage électronique doit être recalibré par le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER).